

*Séminaire sur l'agriculture à Haute Valeur Naturelle
9 et 10 nov. 2011 - Montpellier*



Atelier 3-b
Comment intégrer la biodiversité
dans un projet agricole territorialisé ?
Les apports de l'agriculture HVN



Blandine Romain – AScA / Forum



Les objectifs de l'atelier 3-b

☛ **Identifier *les besoins* associés au lancement d'un projet de territoire autour de l'agriculture et la biodiversité, et *les ressources mobilisables* pour y répondre**

- ✓ À une échelle régionale ou plus locale
- ✓ En distinguant :
 - cas où le projet de territoire vise explicitement la préservation de la biodiversité comme finalité,
 - cas où les enjeux de biodiversité peuvent être intégrés au sein d'un projet dont l'objectif premier est autre
- ✓ Produits visés :
 - les étapes de montage d'un projet agricole et la manière d'y intégrer les enjeux de biodiversité
 - des exemples de territoires et de projets



Un exemple de projet de territoire en Irlande : les Burren



Portrait des Burren



**Une région emblématique pour ses
paysages et son patrimoine**





Portrait des Burren

- ❖ **Une région emblématique pour ses paysages et son patrimoine**
- ❖ **Une zone karstique de 72000 ha au centre ouest de l'Irlande**
- ❖ **D'une grande richesse naturelle**
 - ✓ Très liée à l'activité agricole traditionnelle
 - Polyculture élevage avec pâturage d'hiver sur les zones karstiques
 - ✓ 47 000 ha en N2000



The Burren

N

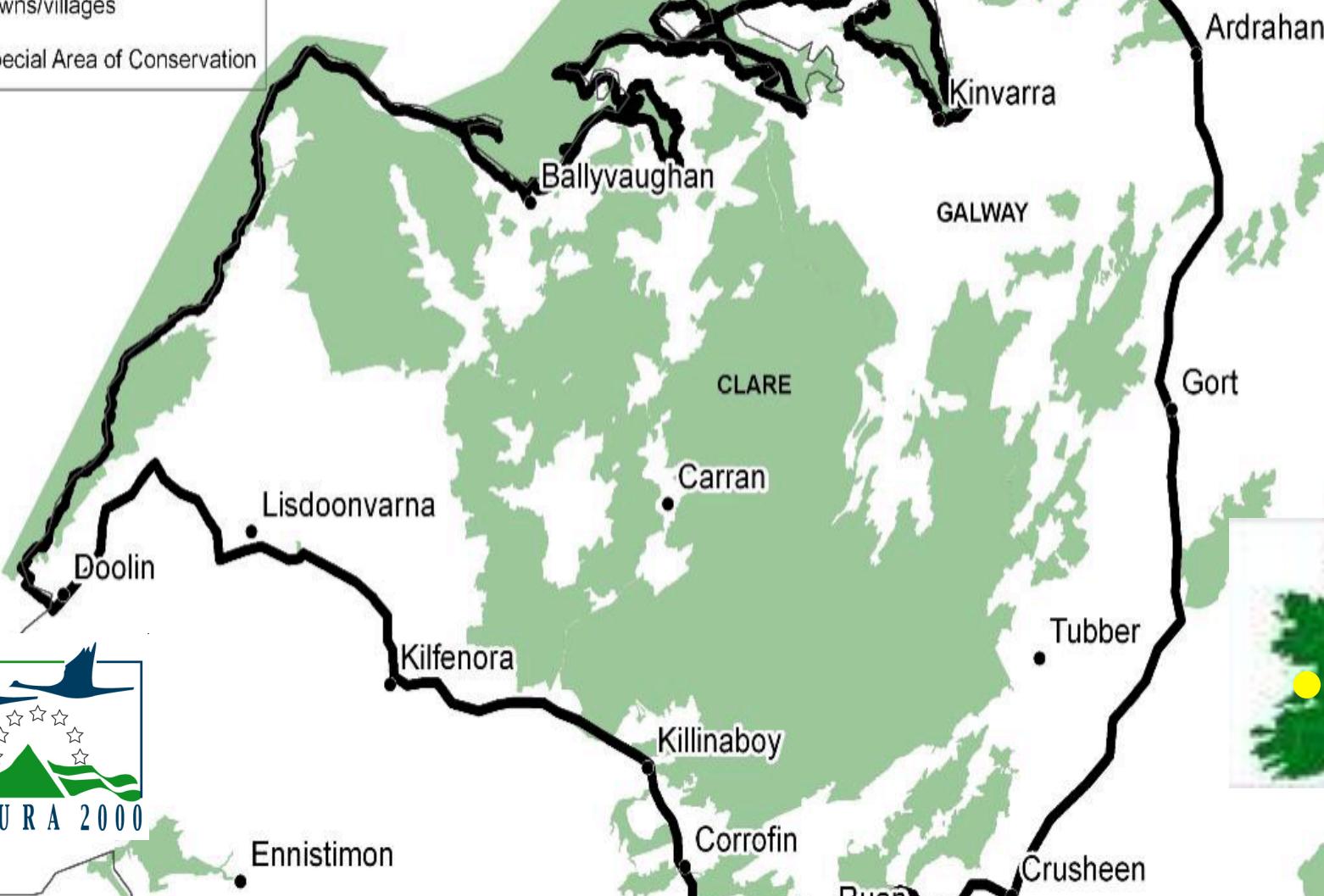


NATURA 2000

The Burren area

Towns/villages

Special Area of Conservation



0 2 4
8 Kilometers



Portrait des Burren



Une région emblématique pour ses paysages et son patrimoine



Une zone karstique de 72000 ha au centre ouest de l'Irlande



D'une grande richesse naturelle

- ✓ Très liée à l'activité agricole traditionnelle
 - Polyculture élevage avec pâturage d'hiver sur les zones karstiques
- ✓ 47 000 ha en N2000



Des évolutions récentes problématiques : intensification / déprise

- ✓ Développement de l'élevage allaitant
 - Gardiennage des animaux en bâtiment et alimentation concentrée/ensilage

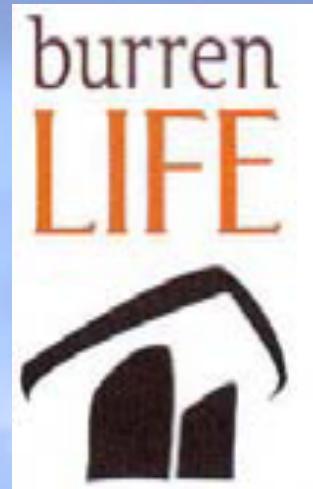




Le projet Burren Life 2004 - 2009



2004-2009



Le projet Burren Life

☒ **Le constat d'un recul de la biodiversité sur la zone**

- ✓ Abandon des zones sèches et pollution des aquifères et des zones humides

☒ **2004-2009 : lancement d'un projet Life sur la zone**

☒ **De multiples partenaires**

- ✓ National Parks and Wildlife Service, Teagasc (R&D), Burren Irish Farmers' Association
- ✓ 2 millions de budget sur 5 ans
- ✓ 20 exploitations test engagées dans le projet



Les objectifs du projet Burren Life

❖ **Expérimenter des bonnes pratiques de gestion des Burren (approche globale)**

- ✓ Qui préservent les habitats et la richesse culturelle de la zone
- ✓ Qui assurent un revenu aux agriculteurs

❖ **Identifier des mécanismes de soutien aux pratiques favorables**

- ✓ Recherche et conseil
- ✓ Marché
- ✓ Actions collectives
- ✓ Révision des MAE

❖ **Susciter des initiatives locales**

❖ **Communiquer au niveau local et européen**



Problems



Housing livestock when winterages need to be grazed

Solutions



Out-wintering livestock (facilitated by the measures below)



Livestock activity concentrated around feeding points



Switching from silage to a specially formulated concentrate feed



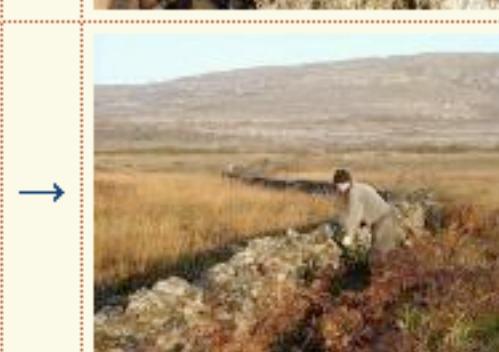
Grazing areas and/or periods restricted by limited water availability



Improving water facilities, e.g. installing nose pumps



Lack of influence over grazer distribution (e.g. gaps in internal walls)



Restoring internal stone walls

L'article 68

Le « Burren Farming for Conservation Programme »



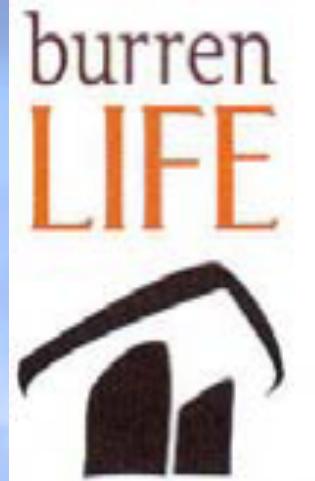
Un rappel du contexte de l'art 68 du règlement (CE) 73/2009

Le soutien spécifique [article 68 du règlement (CE) n° 73/2009]

Les Etats membres peuvent conserver jusqu'à 10% des enveloppes nationales d'aides directes pour les «recoupler» sur cinq objectifs, soit: a) l'environnement, la qualité et la commercialisation des produits; b) la compensation de handicaps géographiques ou sectoriels; c) la revalorisation des paiements des paiements découplés à l'hectare dans les zones présentant un risque de déprise agricole; d) la prise en charge d'une partie des primes d'assurance contre les risques dans le secteur des grandes cultures; e) la participation aux fonds mutualisés de lutte contre les maladies animales et végétales.



2004-2009



2010-2013

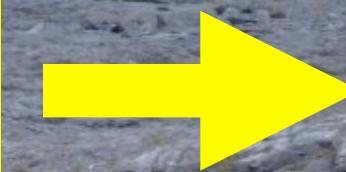
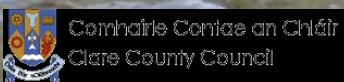
Art. 68



The
Irish Farmers' Association



Comhshaol, Oidhreacht agus Rialtas Áitiúil
Environment, Heritage and Local Government



www.irishviews.com

Les points clés

- ☒ **Une suite de Burren Life**
- ☒ **Un portage par le ministère de l'agriculture (financement) et les parcs nationaux (mise en œuvre)**
- ☒ **Lancement en avril 2010**
- ☒ **1 million d'euros/an 2010 ->2012**
- ☒ **3 mesures à contractualiser**



Mesure 1

Production sur les prairies calcaires

Classe de qualité de végétation	10	9	8	7	6	5	4	3	< 3
0-40 ha	€100	€90	€80	€70	€60	€50	€40	€30	Ø
40-80 ha	€50	€45	€40	€35	€30	€25	€20	€15	Ø
80-120 ha	€25	€22.50	€20	€17.50	€15	€12.50	€10	€7.50	Ø



Mesure 2. Travaux de remise en état de sites

- ☛ **75% de subvention sur les travaux de reprise sur broussailles, murets et restauration d'habitats**
- ☛ **50% de subvention sur les "investissements durables"**
- ☛ **25% de subvention pour des travaux sur les accès max. 3000 €**
- ☛ **Taux d'aide maximum fonction de la surface :**

0-40 ha	€100
40-80 ha	€50
80-120 ha	€25



Mesure 3. Protection des zones de l'annexe 1 de la directive habitats



Reprise des paiements N2000

0-40 ha	€42
40-80 ha	€24
80-120 ha	€18



**Maximum des paiements totaux :
€15000**



Les étapes

- ☒ **Dépôt des dossiers 17 mai 2010**
- ☒ **Notification du ministère de l'agriculture**
- ☒ **Stage obligatoire**
- ☒ **Contacter un conseiller appointé BFCP et formaliser un plan de gestion**
- ☒ **Soumission du plan au ministère de l'agriculture**
- ☒ **Travaux à acceptation du dossier, avec respect des règles de conditionnalité**



Réalisations

- ☛ **117 exploitations engagées (sur 350 dossiers soumis)**
 - ✓ 13 000 ha
- ☛ **690 000 € au total, soit environ 6000 € / exploitation**
- ☛ **Large diminution de l'ensilage, 18 km de murets restaurés, débroussaillage, amélioration de l'accès à l'eau**
- ☛ **30 places supplémentaires pour 2011**



Conclusions

- ☒ **120 agriculteurs engagés en 2010**
- ☒ **Une mise en réseau des agriculteurs**
- ☒ **Un programme conçu par les agriculteurs et les gestionnaires d'espaces naturels**
- ☒ **Des fonds 1er pilier, avec la souplesse induite**
- ☒ **Un accompagnement technique**



Projets de territoire dont la finalité première n'est pas la biodiversité



Par exemple,

- ✓ La DFCI
- ✓ Le renforcement d'une filière de production
- ✓ Le projet UNESCO



Pour lancer la discussion



De quoi a-t-on besoin pour lancer puis mettre en oeuvre un projet de territoire autour de l'agriculture et la biodiversité, et qu'apporte le concept à Haute Valeur Naturelle ?

- ✓ Question préalable : à quels territoires ces projets peuvent-ils s'appliquer ?
- ✓ Pour le lancement du projet, puis pour sa mise en oeuvre :
 - Quels objectifs ? (conservation / reconquête de la biodiversité, biodiversité remarquable ou ordinaire)
 - Quelles difficultés, comment les dépasser ?
 - Quels acteurs et institutions mobiliser ? quelles motivations des élus, des agriculteurs collectivement ?
 - Quels outils peuvent être mobilisés (y compris les politiques publiques) ?
 - Quels dispositifs de suivi-évaluation et de communication ?

